

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Ville de Lallaing

Convocation du 4 avril 2022

Séance du 8 avril 2022 à 17h00 Salle des Mariages

Présidence de Monsieur Jean-Paul FONTAINE,

Maire, Président du CCAS

9 Membres en exercice.

**PUBLIEE LE**

**Présents :** M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Françoise MAES, Mme Christine DEGRYSE, Mme Stella DEVIGNE, M. Guillaume BASTIEN, Mme Martine TENNEDOS, Mme Nacera SOLTANI

**Absent(s) :**

**Procuration (s) :** M. Jean-Claude HUMETZ donne pouvoir à Mme Françoise MAES, Mme Paule NICOLE donne pouvoir à Mme Stella DEVIGNE

Nombre de Votants : 09

Pour : 08

Contre : 00

Abstentions : 01

N°	2022	02	01
----	------	----	----

**CCAS – COMPTE DE GESTION 2021**

Le Conseil d'Administration du CCAS,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a remis dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'ensemble du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

- Demande à la juridiction financière pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : néant

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait certifié conforme  
La Vice-Présidente du CCAS

  
Madame Françoise MAES